

CF PA-12

UPDATE: 1.09.2020

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

- 1.1 Nom commercial du produit Filament NanoCarbon 1,75.
- 1.1 Nom du produit chimique composite de polyamide avec 15% de CF
- 1.1 Utilisation le traitement thermique dans la fabrication additive
- 1.1 Type de produit chimique thermoplastiques

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

- 2.1 Classification de la substance Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage Étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008
Vide
- Pictogrammes de danger void
 - Mot de signalisation void
 - Mentions de danger void
- 2.3 Autres risques
- Résultats de l'évaluation PBT et vPvB
PBT : non applicable. vPvB : non applicable

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

	Numéro CAS	Contenu
polyamide	-	~85
fibres de carbonate	-	~15

4. LES PREMIERS SECOURS

Informations générales: Les vêtements contaminés doivent être enlevés immédiatement.

- Contact avec les yeux Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante ; si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau en cas d'irritation cutanée prolongée, consulter un médecin ; après contact avec le produit fondu, refroidir rapidement à l'eau froide ; ne pas retirer le produit solidifié de la peau ; consulter un médecin.



Ingestion	en cas de symptômes persistants, consulter un médecin.
Inhalation	fournir de l'air frais ; consulter un médecin en cas de symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction	dioxyde de carbone (CO ₂), poudre d'extinction ou jet d'eau ; combattez les incendies plus importants avec un jet d'eau ou une mousse résistant à l'alcool.
5.2 Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité	aucune donnée disponible.
5.3 Risques habituels d'incendie et d'explosion	monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO ₂), oxydes d'azote (NO _x), cyanure d'hydrogène (HCN) ; dans certaines conditions d'incendie, des traces d'autres gaz toxiques ne peuvent être exclues
5.4 Équipements de protection spéciaux pour les pompiers	utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection contre l'incendie.
5.5 Procédure spéciale de lutte contre l'incendie	sans objet
5.6 Autres informations	éliminer les débris d'incendie et l'eau contaminée de la lutte contre l'incendie conformément aux règlements officiels

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles	risque particulier de glisser sur un produit qui a coulé ou qui a été renversé.
6.2 Précautions environnementales	aucune mesure particulière n'est requise.
6.3 Nettoyer	collecter mécaniquement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation	stocker dans des récipients hermétiquement fermés ; assurer une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail ; des extracteurs sont nécessaires sur toutes les machines utilisées pour le traitement thermique ; empêcher la formation de poussière ; tout dépôt de poussière ; tout dépôt de poussière qui ne peut être évité doit être enlevé régulièrement ; protéger contre les charges électrostatiques.
7.2 Stockage	Stocker dans un endroit frais et sec, protéger de l'humidité et tenir à l'écart de l'eau.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Contrôles techniques	pas de données supplémentaires ; voir point 7.
--------------------------	--



8.2 Équipement de protection individuelle

protection des yeux	des lunettes de sécurité
protection de la peau	les vêtements de travail de protection
la protection respiratoire	pas nécessaire si la pièce est bien ventilée
protection des mains	des gants de protection
mesures générales de protection et d'hygiène	se laver les mains pendant les pauses et à la fin du travail; éviter tout contact de la peau avec la matière liquéfiée ; ne pas inhaler les poussières/fumées/brouillards ; éviter tout contact étroit ou prolongé avec la peau.

8.3 Ligne directrice sur l'exposition	Les limites nationales d'exposition sur le lieu de travail pour les particules en suspension dans l'air (poussières respirables et inhalables) doivent être respectées.
---------------------------------------	---

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparition	filament
Odeur	presque sans odeur
pH	aucune donnée disponible.
Densité	> 1,0 g/cm ³ .
Température de décomposition	> 350°C.
Pression de vapeur	non applicable à l'état standard
Densité de vapeur	non applicable à l'état standard
Solubilité dans l'eau	insoluble
Solubilité dans un autre solvant	aucune donnée disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Stabilité	aucune décomposition si elle est utilisée et stockée conformément aux spécifications.
10.2 Conditions de stockage à éviter	aucune autre information disponible.
10.3 Incompatibilité	acides forts ; agents oxydants forts.
10.4 Produits de décomposition dangereux	aucun produit de décomposition dangereux connu



11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Effet d'irritation primaire:

11.1	corrosion/irritation de la peau	aucun effet irritant
	sensibilisation respiratoire ou cutanée	aucun effet sensibilisant connu
11.2	Effets locaux	voir section 2. (Identification des risques).
11.3	Toxicité aiguë	sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.4	Toxicité à long terme	aucune autre information pertinente disponible.
11.5	Effets mutagènes	sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.6	Effets cancérogènes	sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1	Ecotoxicité	aucune autre information pertinente disponible.
12.2	Dégradation et persistance	aucune autre information pertinente disponible.
12.3	Bioaccumulation	aucune autre information pertinente disponible.
12.4	Mobilité dans le sol	aucune autre information pertinente disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas jeter dans les égouts, l'eau ou enterrer dans le sol. Toutes les méthodes d'élimination des déchets doivent être conformes à toutes les lois nationales et locales, qui peuvent varier selon les endroits. Les caractéristiques des déchets et la conformité du processus d'élimination aux dispositions légales relèvent de la seule responsabilité des producteurs de déchets. Dans le cas d'un produit non utilisé et non contaminé, les options privilégiées sont l'envoi vers un centre agréé de recyclage, de récupération, d'incinération ou autre pour l'élimination thermique des déchets.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Numéro ONUADR, ADN, IMDG, IATA	void.
Nom d'expédition propre à l'ONUADR, ADN, IMDG, IATA	void.
Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG, IATA	void.
Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	void.
Dangers environnementaux - pollution marine	pas de
Précautions particulières pour l'utilisateur	sans objet.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de Marpol et au code IBC :	non applicable. non dangereux selon ADR/RID/IDG/IATA.
Transport/Informations complémentaires : " Règlement type " de l'ONU	nul.



15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1 Réglementation/ législation en matière de sécurité, aucune autre information pertinente disponible.
de santé et d'environnement spécifique à la
substance ou au mélange.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Le produit doit être stocké et utilisé conformément aux règles d'hygiène industrielle généralement admises et conformément à toutes les lois applicables. Les informations fournies dans le présent document sont basées sur les connaissances actuelles du point de vue des exigences de sécurité et sont citées sur la base des informations fournies par le(s) fabricant(s) du(des) composant(s). Par conséquent, elles ne doivent pas être interprétées comme une garantie de propriétés spécifiques.

